

### *Les crédits*

En ce moment, par exemple, il y a dans l'Ouest des endroits qui sont couverts de neige. Nous avons l'habitude de nous croire en sécurité dans ce genre de situation. En 1984, le gouvernement actuel a dit qu'il allait adopter un système de sécurité qui fonctionnerait quand on en aurait besoin. Mais en fait il y a de moins en moins de sécurité, parce qu'on supprime de plus en plus de choses.

Cette motion parle des problèmes résultant essentiellement d'une politique, celle du libre-échange. Le gouvernement a signé, avec les États-Unis, un accord qui devait améliorer notre accès au marché américain et qui était censé mettre en place une structure qui nous permettrait de profiter de cet accès, ce qui devait avoir pour effet de nous rendre heureux et prospères pour toujours.

L'une des dispositions de cet accord prévoyait qu'aucune des lois commerciales, aucune des lois commerciales protectionnistes déjà en place ou que le gouvernement voudrait mettre en place ou utiliser à l'avenir ne seraient modifiées. De ce fait, nous sommes actuellement dans une situation où nous nous sommes soumis à toutes les mauvaises lois protectionnistes que les Américains avaient en place et que nous pouvions combattre.

Maintenant, le gouvernement américain a deux possibilités lorsqu'il veut battre l'agriculteur canadien. S'il ne peut pas obtenir ce qu'il veut grâce au GATT, il se tourne vers l'Accord de libre-échange. Inversement, si ça ne marche pas avec l'Accord, il essaie le GATT. Vu que notre gouvernement a créé le type de structure qui permet que l'on se fasse piéger par ces situations, nous sommes plus mal lotis que nous l'étions.

Lorsque l'on parle de cela, il est intéressant de regarder un peu en arrière. Le gouvernement ne prétendait-il pas qu'il allait faire quelque chose pour l'agriculture? Que devait-il se passer après l'adoption de l'Accord de libre-échange? Le premier ministre disait, à Dundurn, le 7 octobre 1988, selon la *Gazette* de Montréal:

Nous n'allons pas laisser un seul agriculteur pâtir parce que les Américains et les Européens se livrent à cette guerre (des subventions). . . Tant qu'elle n'est pas terminée, le gouvernement canadien a la responsabilité d'intervenir et de protéger les intérêts de l'agriculteur canadien.

Il a ajouté que l'Accord de libre-échange aiderait les agriculteurs en leur garantissant l'accès aux marchés américains tout en conservant les offices de commercialisation. Pour rassurer la Fédération canadienne de l'agri-

culture, lors de la campagne électorale de 1988, les conservateurs avaient soutenu que l'Accord de libre-échange ne nuirait en rien à la capacité du Canada de conserver ses systèmes de gestion de l'offre, et qu'il ne nécessiterait aucun changement aux programmes de gestion de l'offre existants, sauf dans le cas des quotas légèrement plus élevés d'importation de poulet, de dinde et d'oeufs. Ils ne pouvaient pas vraiment se défilier devant le fait qu'ils avaient déjà considérablement compromis la possibilité de conserver la structure du libre-échange. Ils avaient cependant soutenu que ces faibles augmentations des quotas d'importation ne risquaient nullement de nuire à la viabilité continue des programmes de gestion de l'offre en vigueur pour ces secteurs. Ils avaient promis en outre que l'Accord n'empêcherait pas le Canada de mettre en oeuvre de nouveaux programmes de gestion de l'offre.

• (1200)

Je pourrais citer bien d'autres exemples encore. Ainsi, ils avaient déclaré à propos du GATT que le libre-échange n'y changerait strictement rien. Pour reprendre une dernière fois leurs paroles, le premier ministre avait déclaré, à l'époque où il cherchait à se faire élire à la direction de son parti, mais il ne parle plus de la sorte depuis son accession à ce poste, que le libre-échange représentait une menace pour la souveraineté canadienne. Vendredi dernier, prenant la parole à Calgary, son ministre de l'Agriculture a fait valoir que le libre-échange ne donnait pas tout à fait les résultats escomptés et que certains de ses aspects se révélaient un peu décevants. Il a laissé entendre, avec un air d'étonnement, que les États-Unis profitaient de l'Accord de libre-échange pour harceler les agriculteurs canadiens en appliquant des mesures commerciales néfastes, injustes et hypocrites.

Voici ce qu'on a rapporté dans un article paru dans la presse:

M. Mazankowski a laissé entendre à Calgary, vendredi, que le Canada devrait réagir avec fermeté, mais il a refusé de préciser quelles mesures seraient prises.

Il aurait dit:

Plutôt que de vivre dans une plus grande harmonie, nous avons été soumis à un harcèlement continu et il est opportun et nécessaire de rappeler à nos amis américains l'esprit dans lequel l'Accord de libre-échange a été négocié.